



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Frais de représentation : secrétaire d'État transition écologique

Question écrite n° 22712

Texte de la question

Mme Aude Bono-Vandorme interroge Mme la secrétaire d'État, auprès de la ministre de la transition écologique et solidaire, sur l'utilisation de sa dotation annuelle au titre des frais de représentation. Elle souhaiterait connaître pour l'année 2018, la ventilation de cette dotation selon la nature des dépenses : frais de restauration, cocktails, frais de réceptions, conférences de presse, accueils d'événements, dépenses liées aux déplacements, achat de matériels, fleurs, abonnements aux médias, présents.

Données clés

Auteur : [Mme Aude Bono-Vandorme](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22712

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : [Transition écologique et solidaire \(Mme Poirson, SE auprès de la ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Transition écologique et cohésion des territoires](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 septembre 2019](#), page 8024

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)